

Egalité professionnelle hommes/femmes

Positions et propositions CFE-CGC Métiers de l'Emploi

Egalité salariale

Nous attendons que cet accord étudie et identifie les éventuelles disparités salariales entre les hommes et les femmes à critères égaux. Pour la **CFE-CGC Métiers de l'Emploi** les solutions ne pourront facilement être correctrices sans être discriminantes.

La fin du « plafond de verre »

Nous entendons par « plafond de verre », les difficultés qu'ont les femmes à accéder aux fonctions d'encadrement supérieur.

Notre objectif est que les femmes puissent accéder non seulement aux postes à responsabilités mais également décisionnaires.

Pour cela, il est pour nous primordial que la maternité, les congés parentaux d'éducation et le temps partiel ne soient plus un handicap dans le parcours professionnel des femmes comme des hommes.

Une meilleure conciliation des temps de vie

Pour cela nous souhaitons :

- La mise en place de dispositifs d'aides à la prise en charge par l'employeur du CESU
- La mise en place de services de proximité sans plafond de ressources (création de crèches interentreprises, mise en place de réseaux de nourrices, de services de proximité : repassage, courses, services de conciergerie...).
- Que le temps partiel ne soit plus un frein à l'évolution de carrière.
- Que le télétravail (ponctuel ou durable) puisse être une réponse possible.
- Que comme déjà demandé lors des négociations RPS, que les réunions n'empiètent pas sur la vie privée et permettent un juste équilibre temps de vie/ temps de travail.

La lutte contre les stéréotypes

Il s'agit certainement du frein principal mais aussi du plus sournois. Nous ne pouvons pas nous passer d'un travail d'explication et d'accompagnement. Le passage en force ne pourra rien résoudre.

Information et formation devront arriver à ce que chacun intègre sincèrement, spontanément et au plus profond de lui ces notions.